Panorama de l'assurance belge '81-'95

Solvabilité et rentabilité en 10 ratios

Fonds propres en baisse relative, mais toujours suffisants. Rentabilité globale améliorée mais contrastée: diminution en assurance Vie mais redressement en assurance Non Vie. Telles sont les grandes tendances de l'assurance belge après l'anneé charnière 1990. Ces évolutions de l'ensemble du marché recouvrent des situations variables selon les sociétés. Christian Jaumain, professeur à l'UCL et auteur du Guide Financier de l'Assurance dont l'édition 1997 vient de paraître, passe à l'épreuve de 10 ratios la solvabilité et la rentabilité de l'assurance belge de 1981 à 1995.

Solvabilité

Deux premiers ratios permettent d'apprécier la solvabilité du secteur.

Ratio 1: Fonds propres/ Total Bilan

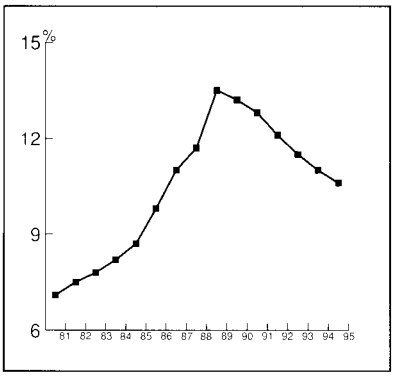

Ce ratio, qui est en quelque sorte l'homologue du ratio Cooke des banques, a crû régulièrement de 7% en 1981 à près de 14% en 1989. Depuis lors, il décroît lentement pour tomber à 10,6% en 1995. Ce niveau semble toutefois suffisant comme le montre le ratio 2 ci-après. A noter que le total du bilan a progressé de 750 à 2.500 milliards de 1981 à 1995. 80% de ces montants représentent les engagements des assureurs à l'égard des assurés ou de leurs ayants droit.

Ratio 2: Fonds propres nets/ Marge de solvabilité minimum

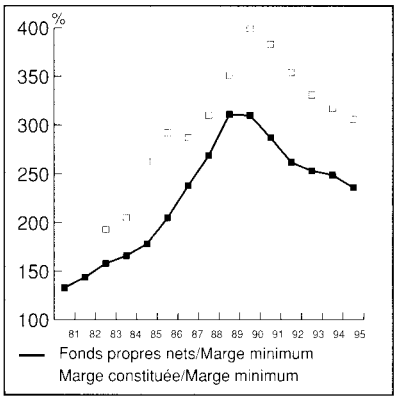

Les fonds propres des entreprises d'assurance, majorés des plus-values latentes, doivent être au moins égaux à un certain montant, appelé marge de solvabilité minimum calculé en fonction des engagements des assureurs.

Le ratio Fonds propres nets/Marge de solvabilité minimum, qui ne tient pas compte des plus-values latentes et dans le calcul duquel les fonds propres ont été diminués de l'actif fictif, a crû régulièrement de 133% en 1981 à 310% en 1989-1990 pour revenir à 235% en 1995.

L'évolution du ratio Marge de solvabilité constituée/Marge de solvabilité minimum, qui tient compte des plus-values latentes, est parallèle au précédent. Les fonds propres de l'assurance belge, bien qu'en diminution relative, demeurent donc nettement supérieurs aux normes minimales imposées par les autorités de contrôle.

Rentabilité globale

Les ratios suivants permettent de suivre l'évolution de la rentabilité du secteur.

Ratio 3: Bénéfice/Fonds propres

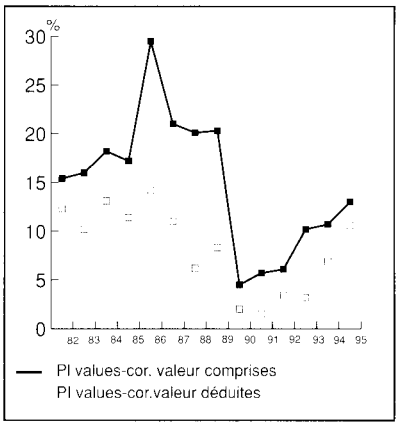

Ce ratio, où le bénéfice est calculé avant impôt et transfert aux réserves immunisées, est censé mesurer le rendement des fonds propres (ROE ou Return On Equity), mais il n'est pas totalement significatif.

En particulier, il ne permet pas de comparer équitablement deux entreprises qui, toutes autres choses étant égales, ne disposent pas du même niveau de fonds propres. Ce ratio, largement supérieur à 10% au cours de toute la décennie 1980, s'est effondré en 1990 en raison des pertes enregistrées en assurance Non Vie.

Depuis lors, il se redresse lentement pour atteindre 13% en 1995. Le graphique 3 fournit le ratio plus-values réalisées et corrections de valeurs respectivement comprises ou déduites.

Ratio 4: Bénéfice corrigé/ Marge de solvabilité minimum

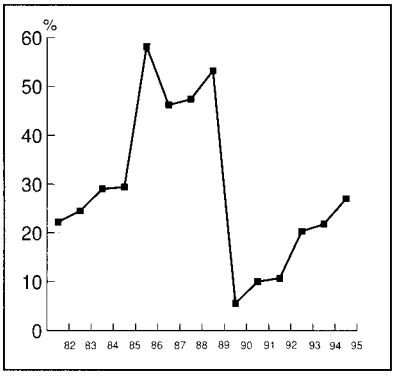

Le bénéfice corrigé est calculé en déduisant les produits financiers sur l'excédent de fonds propres par rapport à la marge de solvabilité minimum.

Contrairement au ratio précédent, ce ratio permet de comparer deux entreprises ne disposant pas du même niveau de fonds propres. L'évolution des deux ratios est sensiblement parallèle.

Ratio 5: Rendement des placements

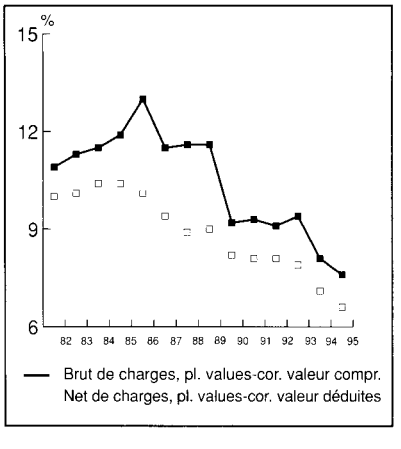

Le rendement des placements, brut des charges financières, plus-values réalisées et corrections de valeurs comprises, décroît régulièrement depuis 1990 pour descendre à 7,60% en 1995.

Compte non tenu des charges, des plus-values et des corrections de valeur, le rendement descend à 6,60% en 1995.

Rentabilité Non Vie

Ratio 6: 'Combined Ratio'

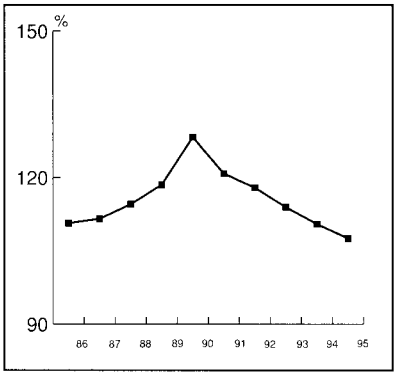

Le ratio combiné a trait aux assurances Non Vie. Il compare aux primes la sinistralité majorée des frais d'exploitation y compris les commissions. Le graphique 6 met en évidence le pic de sinistralité de 1990 et la décrue qui se manifeste depuis lors. Le calcul de ce ratio, ainsi que celui des ratios suivants, n'est possible que depuis 1986 ou 1989.

Ratio 7: Bénéfice/primes

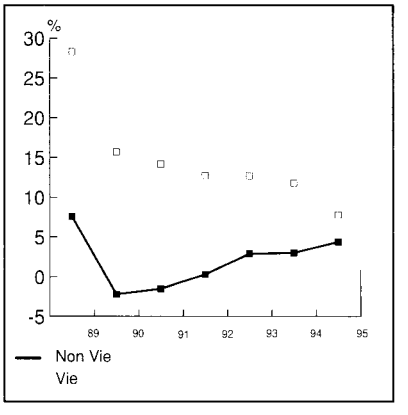

Le graphique 7 montre l'amélioration de la rentabilité Non Vie après les pertes enregistrées en 1990 et en 1991, et la dégradation de la rentabilité Vie. En Vie, le ratio traditionnel Bénéfice/Primes n'est toutefois pas totalement significatif. La baisse de ce ratio s'explique surtout par la forte progression des primes d'assurance Vie au cours des dernières années.

Rentabilité Vie

Ratio 8: Frais d'exploitation/ Primes

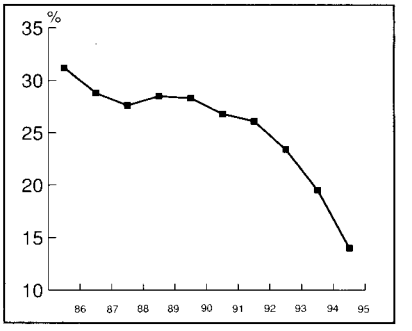

La baisse de ce ratio s'explique surtout par la forte progression des primes d'assurance Vie au cours des dernières années.

Ratio 9: Frais d'exploitation/ Provisions techniques

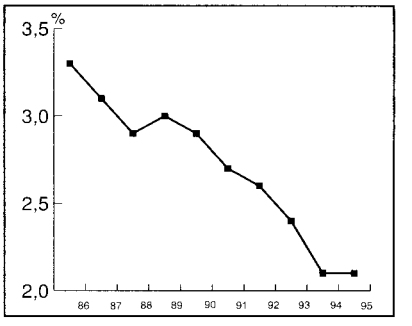

Plus pertinent que le précédent, ce ratio confirme la baisse relative - quoique ralentie en 1995 - des frais d'exploitation par rapport aux provisions techniques d'assurance Vie, qui ne sont rien d'autre que l'épargne gérée par les assureurs pour le compte des assurés. En 1995, les frais d'exploitation dépassent encore 2% de l'épargne gérée.

Ratio 10: Bénéfice/ Provisions techniques

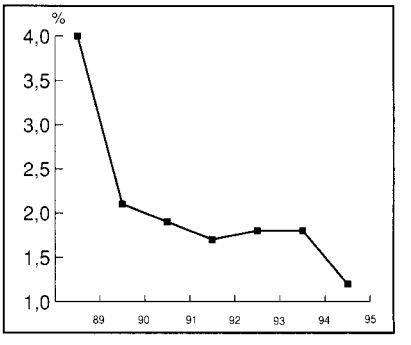

De 4,0% en 1989 grâce à des plus-values importantes, ce ratio s'est réduit à 2,1 % en 1990 et 1,2 % de l'épargne gérée en 1995.

CHRISTIAN JAUMAIN ❑

Sources: Rapports annuels de l'OCA; Guide financier de l'Assurance 1997, Kluwer Editorial